17.

RÉFLEXIONS

Sur la réforme projetée de l'enseignement de la Médecine et de la Chirurgie, et sur la Commission nommée pour préparer cette réforme.

Une ordonnance du roi, en date du 9 novembre 1815, a établi, sous les ordres de S. Ex. le ministre de l'intérieur, une Commission chargée de rendre compte à S. M., avant le premier janvier 1816, de l'état actuel de l'enseignement dans les écoles de médecine et de chirurgie du royaume, et de lui proposer les modifications dont ces établissemens seroient susceptibles.

La même ordonnance a nommé membres de cette Commission MM. de Grosbois et Laporte-Lalanne, conseillers d'état; Lefaivre, premier médecin du roi; Leroux, doyen de la Faculté de médecine de Paris; Portal, membre de l'Institut; Coste, premier médecin de l'hôtel royal des Invalides; Beauchêne, médecin consultant du roi; Biron, médecin en chef-adjoint des Invalides; P. Elysée, premier chirurgien

du roi ; Valentin, membre de l'ancienne Académie de chirurgie ; Deschamps, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité ; Marquais, ancien chirurgien de la Charité ; Boyer, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital de la Charité, et professeur de la Faculté de médecine de Paris ; Dupuytren, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et professeur de la Faculté de médecine ; et Barbier, chirurgien en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. M. Léveillé, médecin des prisons du département de la Seine, est secrétaire de la commission ; et M. de Grosbois remplit les fonctions de président.

Le premier sentiment qu'a fait naître la formation de cette Commission, a été un sentiment de reconnoissance pour la bonté paternelle du monarque, qui, au milieu des soins innombrables qui l'assiégent, et des hautes pensées qui l'occupent, a daigné jeter un regard de bienveillance sur le plus noble des arts ; et poser lui-même les premières bases de sa régénération. Certainement, les intentions du Roi sont des intentions d'amélioration : ce qu'il désire, ce qu'il veut, c'est que l'ignorance soit bannie d'une profession à laquelle se rattache l'intérêt le plus cher des familles, celui de la santé ; c'est que la société obtienne une garantie suffisante contre l'impéritie et la témérité de ceux qui seroient tentés d'abuser de sa confiance ; c'est, enfin, qu'un art si important soit entouré de toutes les lumières de la science, et

s'élève à toute la perfection dont il est susceptible. La question maintenant est de savoir si ce but a été rempli, et si la marche suivie jusqu'à ce jour par la Commission qu'il a honorée d'une si belle mission, est bien propre à l'atteindre.

Commençons par établir, d'une manière précise, quelle est la situation actuelle des choses et des esprits relativement à la médecine, et partons de cette donnée pour nous élever à des considérations immédiatement applicables aux objets sur lesquels la Commission est appelée à prononcer.

Tout le monde convient que l'état présent de la médecine et de la chirurgie réclame de nombreuses améliorations. L'enseignement de l'une et de l'autre science, quoique porté de nos jours à un degré de perfection inconnu jusque-là, peut recevoir encore, dans quelques-unes de ses parties, un perfectionnement nouveau. Les réceptions des docteurs en médecine et en chirurgie ne sont ni assez sévères, ni assez désintéressées, ni environnées de précautions capables de donner au public une entière sécurité. La classe des officiers de santé, qu'une nécessité inévitable nous condamne à conserver, et que ses plus grands adversaires ne prétendent détruire que pour la reproduire sous une autre forme; cette classe, disons-nous, manque totalement d'écoles qui soient à sa portée, où elle puisse recevoir une instruction convenable, et être soumise à des épreuves suffisantes. Enfin,

l'exercice de l'art, dans toutes les branches qui le composent, n'est assujetti à aucun règlement, à aucune police, et demeure livré à une anarchie aussi funeste pour le public, que déshonorante pour la médecine elle-même.

Ce sont là de grands maux, et des maux malheureusement trop évidens pour pouvoir être niés. Tous les esprits en sont frappés ; mais combien il en est peu qui sachent en démêler les causes et en apercevoir le remède ! Les uns, panégyristes aveugles non moins qu'outrés des anciennes institutions, et se dissimulant, ou feignant d'ignorer les changemens intimes et profonds que le nouvel ordre a imprimés depuis vingt ans aux hommes et aux choses, demandent à grands cris qu'on rétablisse tout ce qui étoit autrefois, et qu'on détruise tout ce qui est aujourd'hui ; les autres, à la vérité en petit nombre, et intéressés peut-être au maintien de quelques abus, assurent que tout est aussi bien qu'il peut l'être, et qu'en cherchant un mieux imaginaire, on retombera nécessairement dans un mal beaucoup plus grand. Aux premiers viennent se joindre ces hommes inquiets et ambitieux, dont l'intrigue fait tout le talent, et qui, désolés de leur nullité, se flattent d'y échapper à l'aide d'un bouleversement dans lequel ils chercheroient à jouer un rôle ; aux seconds, la plupart des égoïstes, qui craignent par-dessus tout qu'on les trouble dans leurs petites jouissances, et qui s'inquiètent fort peu que la

science soit mieux cultivée et les malades mieux soignés, pourvu qu'on les laisse en repos.

Au milieu de ces opinions extrêmes, et par conséquent dangereuses, il étoit un parti que la sagesse commandoit de suivre, et qui, en réunissant tous les avantages, sembloit écarter tous les inconvéniens. C'étoit de réformer avec prudence les institutions existantes, d'en corriger les abus, d'en combler les lacunes, et surtout d'y rattacher par quelque lien ce que les anciennes pouvoient avoir d'utile, et qui avoit péri avec elles. Par là, le présent se réconcilioit avec le passé; les intérêts de la science, comme ceux du public, étoient assurés, et la médiocrité malveillante ou jalouse se trouvoit condamnée au silence.

Ce plan si simple, si facile, si évidemment dicté par le bon sens, est-il celui qu'a adopté la majorité de la Commission ?

Jusqu'à présent, aucun acte public n'a révélé les intentions de cette majorité; mais, s'il faut en croire et les discours de ceux qui la composent, et l'aveu qu'ils font de leurs projets, et les écrits que, de part et d'autre, cette discussion a fait naître, il demeure certain que son but est, non de *modifier*, mais de *détruire*; non d'*améliorer*, mais de *reconstruire*.

Avant même que la Commission fût créée, quelques-uns de ses membres avoient demandé que les Facultés actuelles fussent supprimées; que l'enseignement chirurgical fût rendu à l'ancien Collège de

chirurgie ; que les anciennes Facultés fussent rétablies, et, surtout, que les bâtimens actuellement occupés par la Faculté de Paris, fussent restitués, ainsi que leurs dépendances, au Collége de chirurgie. On ne s'occupoit, dans cette demande, ni des formes de réception des chirurgiens des départemens, ni des épreuves auxquelles ils devroient être assujettis, ni même des établissemens où ils pourroient puiser l'instruction qui leur seroit nécessaire : il sembloit que, du moment où le Collége de chirurgie de la capitale, se relevant du milieu de ses ruines, auroit reconquis son ancienne existence et ses anciennes dotations, tout dût être fait pour la gloire de l'art ; et, quoiqu'on n'osât point encore parler des communautés de chirurgiens et des lieutenans du premier chirurgien du Roi, on laissoit assez entrevoir que c'étoit de ces institutions qu'on attendoit l'entière restauration de la chirurgie françoise.

Une grande partie de l'année 1814 et les premiers mois de 1815 furent employés en démarches et en sollicitations propres à obtenir l'effet de cette demande. Heureusement, l'espérance des solliciteurs fut trompée ; on sut démêler, à travers leurs protestations de zèle pour le bien public, les intentions secrètes qui les animoient ; et après avoir frappé à toutes les portes, ils eurent la douleur de se voir partout éconduits. Ces premiers revers ne les ont point rebutés. Aussitôt que le Roi, séparé momentanément de ses

peuples par un attentat inoui, a été rendu une seconde fois à leur amour, ces mêmes hommes ont repris leur projet favori, et l'ont poursuivi avec une ardeur nouvelle. Mais, cette fois, instruits par l'expérience, ils se sont conduits avec plus d'habileté. Ils ont compris que, pour arriver plus sûrement à leur but, il étoit nécessaire de le cacher. En conséquence, au lieu d'annoncer le dessein d'envahir, ils n'ont montré que le désir de réformer; ils ont fait une peinture vive, exagérée même, des abus existans, et, par une feinte modération, ils se sont bornés à demander qu'on y portât remède. Cet artifice leur a réussi. L'autorité n'a vu dans l'expression de leur vœu que la perspective d'une amélioration certaine, et l'ordonnance du 9 novembre a été rendue. C'est là la véritable origine de la Commission, et c'est à cette origine qu'il faut se reporter pour bien apprécier sa marche.

A peine a-t-elle été réunie, qu'on a vu éclore et se développer dans son sein le système de destruction qui avoit préparé sa formation. On y a reproduit le projet annoncé depuis si long-temps de séparer l'enseignement de la chirurgie de celui de la médecine, d'enlever à la Faculté de Paris ses bâtimens, sa bibliothèque, et jusqu'aux riches collections qui sont le fruit de ses longs travaux; de rétablir le collége de chirurgie et avec lui tout l'ancien système d'enseignement: et ce projet a été défendu avec tant de

chaleur ; soutenu avec tant d'opiniâtreté, qu'il est devenu évident, pour tous les esprits impartiaux, que c'étoit là l'unique but des hommes qui avoient sollicité la création de la Commission; et qu'en dernier résultat, cette Commission n'étoit entre leurs mains qu'un instrument dont ils vouloient se servir pour y arriver.

Mais l'exécution de ce plan n'a pas été aussi facile qu'ils se l'étoient imaginé ; et des difficultés qu'ils n'avoient pas prévues, ou qu'ils avoient cru pouvoir surmonter, sont venues les arrêter dans leur marche. Le même esprit de ménagement qui, pour obtenir plus sûrement l'établissement de la Commission, les avoit portés à dissimuler leurs véritables intentions, les avoit également déterminés à y appeler, avec quelques médecins recommandables par leurs titres et leur ancienneté, le doyen et deux professeurs de la Faculté de médecine de Paris. Ils se flattoient à la fois, et de couvrir sous ces apparences d'impartialité les desseins secrets qu'ils avoient formés, et, en choisissant deux des membres de la Faculté parmi les professeurs de chirurgie, de les attacher à leur cause et de s'en faire un appui : c'est précisément le contraire qui a eu lieu. Cette Faculté qu'ils cherchoient à décrier, leur a opposé, dans le sein même de la Commission, des adversaires qui plus d'une fois les ont réduits au silence, et qui ont déployé devant eux une telle supériorité de lu-

mières et de talent, qu'une aveugle opiniâtreté a pu seule résister à la force de leurs discours. Toutes les questions soumises à la Commission ont été discutées par les trois professeurs avec cette bonne foi, avec ce désintéressement qui n'appartiennent qu'à l'amour sincère du bien ; ils ont été les premiers à dévoiler, sinon la totalité, du moins la plus grande partie des abus attachés à l'ordre de choses actuel ; et ils ont présenté des plans où les véritables amis de l'art reconnoîtront avec joie que les bases les plus essentielles d'une réforme utile ont été posées avec autant de sévérité que d'exactitude.

Une marche aussi franche, des vues aussi éclairées, auroient dû, ce semble, ramener tous les esprits ; et elles ont effectivement produit cet effet, à ce que l'on assure, non-seulement sur quelques médecins respectables, chez lesquels l'amour du bien a fait taire toutes les préventions, mais même sur les deux conseillers d'état qui siégent dans la Commission. Quant aux autres, rien n'a été capable de les faire renoncer à leurs projets. Ne pouvant plus combattre leurs adversaires par le raisonnement, ils ont cherché du moins à en diminuer le nombre et à conquérir une majorité qui assurât leur triomphe. Ici, leurs efforts ont été plus heureux, et cependant leur succès, si l'on peut lui donner ce nom, est encore demeuré bien incomplet. D'abord, les deux magistrats qui sont membres de la Commission, se sont

abstenus jusqu'à ce jour d'énoncer leur avis, et des personnes qui paroissent bien informées, se flattent qu'il ne sera point favorable aux novateurs. Le reste de la Commission, à une première épreuve, s'est trouvé partagé en deux parties parfaitement égales, c'est-à-dire, qu'il y a eu sept voix contre sept. De nouvelles lumières, ou au moins de nouvelles réflexions, ont ensuite détaché des défenseurs des nouvelles Facultés un membre qui s'étoit d'abord rangé parmi eux, ce qui a donné au parti contraire une majorité apparente de deux voix : nous disons une majorité *apparente ;* car, s'il est vrai, comme on paroît fondé à l'espérer, qu'à la fin de la discussion, les deux conseillers d'état qui n'ont point encore voté, viennent renforcer la minorité, il y aura encore une fois partage égal des voix ; et comme celle du président est prépondérante en pareil cas, la minorité finira par devenir la majorité. Voilà où en sont les choses en ce moment, et c'est à cela que se réduisent les espérances de ceux qui ont prétendu, au moyen d'une nouvelle révolution, s'emparer du sceptre de la chirurgie en France.

Cette Commission qui devoit, disoit-on, régénérer la médecine, n'a donc encore rien, ou presque rien fait de véritablement utile; et si l'on considère attentivement les élémens qui la composent, la discordance d'opinions qui y règne, l'opposition d'intérêts qui en divise les membres, il demeurera douteux

qu'elle puisse jamais remplir le but pour lequel le gouvernement l'a rassemblée. Après bien des disputes, et des disputes peut-être violentes, chacun des deux partis restera ce qu'il étoit auparavant; et au lieu d'un avis éclairé, impartial, et devenu imposant par l'unanimité des suffrages, il ne sortira de son sein que des plaidoyers opposés, dans lesquels on trouvera sans doute, au milieu d'accusations réciproques, des lumières précieuses et des vues importantes, mais qui auront besoin d'être soumis à un examen ultérieur. Au reste, une semblable révision seroit nécessaire dans tous les cas, et S. Ex. le ministre de l'intérieur l'a si bien senti, qu'il a solennellement promis que cette révision auroit lieu, quelle que fût d'ailleurs la décision de la Commission.

Nous n'entrerons point ici dans des discussions étendues sur les grands objets que la Commission a été appelée à traiter. Nous ne reproduirons point en particulier les argumens par lesquels on a démontré, d'une manière irrésistible, selon nous, les avantages qui résultent, pour la médecine et la chirurgie, de la réunion de leur enseignement dans les mêmes écoles : nous ne ferions que répéter, à cet égard, ce qui auroit été dit beaucoup mieux avant nous. Nous ne pouvons cependant pas nous empêcher de présenter sur cette question, certaines vues qui, sans doute, n'ont point été méconnues par les bons esprits, mais dont il nous semble qu'on n'a point tiré jusqu'ici un parti convenable.

Pour savoir si l'enseignement de la chirurgie doit être séparé de celui de la médecine, il faut d'abord rechercher s'il est utile que l'exercice des deux arts soit distinct, si cette distinction est possible, et jusqu'à quel point elle l'est.

Or, il est là-dessus deux vérités incontestables; l'une, que pour être habile et se perfectionner dans la pratique des opérations chirurgicales, il faut s'y livrer habituellement et exclusivement; l'autre, qu'il n'existe aucun moyen de forcer un chirurgien à ne pratiquer que la chirurgie.

La première de ces deux propositions n'a besoin que d'être énoncée pour être démontrée. Il est évident qu'on ne peut parvenir à opérer parfaitement, qu'en opérant sans cesse; et qu'un homme qui voudroit, en pratiquant habituellement la médecine, faire en même temps toutes les opérations qui se présenteroient à lui, seroit à coup sûr un mauvais chirurgien, et probablement aussi un mauvais médecin.

Il n'est pas moins certain que toutes les fois que les chirurgiens voudront pratiquer la médecine, il sera impossible de les en empêcher. On ne pourroit y réussir qu'en les environnant d'espions, qu'en encourageant les dénonciations, qu'en provoquant des procès scandaleux; et de semblables moyens, réprouvés par la délicatesse nationale, odieux au public, dont ils gêneroient d'ailleurs la confiance, pré-

senteroient encore des difficultés insurmontables dans l'exécution.

Comment donc arrivera-t-on à établir la distinction effective des deux professions, distinction dont nous venons de voir que les avantages sont si évidens ? Comment surtout parviendra-t-on à l'établir sans violence, et de manière à n'inquiéter personne ?

S'il falloit en croire quelques esprits superficiels, le meilleur moyen d'atteindre ce but seroit de séparer l'enseignement de la chirurgie de celui de la médecine, et de ne permettre aucun contact entre ces deux enseignemens. Par là, disent-ils, la distinction des deux professions deviendroit nécessaire; elle seroit en quelque sorte consacrée par la double influence de l'éducation et de l'habitude; et des hommes qui n'auroient été initiés qu'à un seul art, ne pourroient en exercer un autre qui leur seroit étranger.

Non-seulement nous ne partageons point cette opinion, mais nous en avons une tout opposée. Nous sommes persuadés que la séparation des deux enseignemens, bien loin d'amener la distinction des deux professions, tendrait au contraire inévitablement à en confondre l'exercice; et voici les raisons sur lesquelles nous nous appuyons.

Le nombre des maladies chirurgicales est très-limité, et la somme de toutes les opérations qui exigent le secours du chirurgien, ne peut occuper, même dans les villes les plus populeuses, qu'un très-petit

nombre d'hommes. Les maladies internes, au contraire, se présentent sans cesse et à chaque pas; elles existent partout; elles se renouvellent continuellement, et continuellement on a besoin d'hommes qui puissent et qui sachent les traiter. Mais si, dans toute l'étendue du royaume, vous établissez, à côté des écoles de médecine, des écoles parallèles de chirurgie; si, chaque année, il sort de ces dernières un nombre de chirurgiens presque égal au nombre de médecins fournis par les premières, il en résultera nécessairement que cette multitude de chirurgiens, ne trouvant point dans la pratique exclusive de la chirurgie des ressources suffisantes pour assurer son existence, se précipitera sur la médecine et en envahira l'exercice; envahissement dont les suites seront d'autant plus funestes, qu'il aura lieu sans préparation et sans études préalables. Que si au contraire l'enseignement de la médecine et de la chirurgie est confié aux mêmes écoles et dirigé avec sagesse, il n'y aura de chirurgiens que ceux qui voudront se consacrer entièrement à cet art, qui s'y sentiront appelés par leur goût et par leur talent; et alors on obtiendra ce double avantage, que, d'une part, le nombre des chirurgiens n'excédant pas la proportion des besoins, ils ne seront plus tentés de s'emparer témérairement de l'exercice d'un art voisin; et que, de l'autre, se vouant exclusivement à leur profession, ils l'élèveront au plus

haut degré de perfection auquel elle puisse atteindre. Ici, le raisonnement est confirmé par l'expérience. Avant la révolution, lorsque la chirurgie avoit ses écoles particulières, le public étoit inondé de chirurgiens qui pratiquoient la médecine sans l'avoir jamais apprise; et, depuis l'établissement des nouvelles Facultés, les docteurs en chirurgie qui en sont sortis, beaucoup moins nombreux, se sont aussi plus scrupuleusement renfermés dans les limites de leur profession.

On a opposé à ces considérations, dont l'évidence ne peut manquer de frapper tous les esprits, plusieurs objections qui toutes se réduisent à celle ci; savoir, que la réunion des deux enseignemens entraînera nécessairement la perte de la chirurgie; que depuis un certain nombre d'années on ne reçoit presque plus de chirurgiens, et que pour peu que cet état de choses se prolonge, c'en est fait de la chirurgie françoise.

Nous venons de faire voir que, pour l'intérêt même de la chirurgie, il étoit nécessaire que le nombre des chirurgiens fût réduit. C'est donc un bienfait que cette réduction, et, au lieu d'en gémir, les vrais amis de l'art doivent y applaudir. D'un autre côté, si l'on observe attentivement ce qui se passe dans les établissemens publics, ainsi que dans la Société, on verra que le service chirurgical ne manque nulle part, que partout on trouve autant

de chirurgiens que les besoins en exigent, et que si ceux qui pratiquent aujourd'hui cet art parmi nous, ne sont pas supérieurs à leurs devanciers, il est certain du moins qu'ils ne leur sont pas inférieurs. Voilà pour le présent. Quant à l'avenir, on peut en toute sûreté s'en rapporter à l'intérêt personnel du soin de multiplier les chirurgiens en raison du besoin qu'on aura de leur ministère. Tant qu'il y aura des opérations à faire, il se présentera des opérateurs à former dans les écoles; et si l'on veille en même temps à ce que, dans tous les hôpitaux et dans tous les établissemens publics, soit civils, soit militaires, les places de médecin et de chirurgien soient distinctes; si, dans les écoles, après les premières études communes aux deux arts, on donne des directions pratiques différentes aux élèves qui annonceront l'intention de se vouer exclusivement à l'un des deux, on peut être sûr que non-seulement la chirurgie ne périra pas en France, mais qu'elle s'y couronnera d'une gloire encore plus brillante que par le passé.

Il est une autre question qui se lie étroitement à celle de l'organisation de la chirurgie, et sur laquelle il nous paroît important de présenter quelques idées; c'est celle qui est relative au maintien ou à la suppression des *officiers de santé.*

On a beaucoup crié, et avec raison, contre cette classe d'hommes de l'art; on leur a reproché leur

ignorance, leur témérité ; on s'est plaint du scandale de leurs réceptions ; et on a fondé sur tous ces motifs la demande de leur suppression. Mais fera-t-on cesser le désordre en les supprimant ? Nous ne le pensons pas.

Si la classe des officiers de santé venoit à être détruite, qui les remplaceroit ? Des docteurs en médecine et en chirurgie, reçus à grands frais dans les Facultés, et après plusieurs années d'étude très-coûteuses, iroient-ils s'ensevelir dans les campagnes ou se consacrer au petit peuple des villes, et consumer presque gratuitement, dans cette obscure et pénible carrière, une vie qu'ils auroient l'espoir d'employer plus utilement pour leurs familles et pour eux-mêmes dans une pratique d'un genre supérieur ? Il faudroit leur supposer pour cela, ou un dévouement qui n'est pas dans la mesure ordinaire des vertus humaines, ou une incapacité qui les mettroit au niveau et peut-être au-dessous des officiers de santé ; double circonstance, qui ne se rencontrera que très-rarement. On peut donc affirmer hardiment que le service médical et chirurgical des campagnes, ainsi que des ouvriers et des artisans des villes, ne sera jamais fait par des docteurs reçus régulièrement dans les Facultés : d'où il résulte inévitablement qu'il faut pour ce service une classe inférieure d'hommes de l'art, suffisamment instruits sans doute, mais soumis à des études moins longues et moins dispen-

dieuses que les docteurs. C'est là une de ces nécessités qui sont cachées dans la nature même des choses, qu'on est sûr d'y rencontrer toujours, et auxquelles il est impossible d'échapper, quelques efforts que l'on fasse pour les méconnoître. Avant la révolution, ce service étoit abandonné à des hommes qui portoient le nom de chirurgiens, dont les réceptions, mille fois plus faciles que celles de nos officiers de santé, attestoient une ignorance bien plus profonde, et qui pratiquoient avec effronterie la médecine et la chirurgie, sans avoir jamais appris ni l'une ni l'autre de ces deux sciences. Si c'est là ce qu'on veut nous rendre en prétendant séparer la médecine de la chirurgie, en vérité, ce n'est pas la peine de nous ôter les officiers de santé; car, nous perdrions au change. Ici, la véritable sagesse consiste, non à vouloir lutter contre la force des choses, mais à savoir nous y accommoder avec le moins d'inconvéniens possible. Puisqu'une classe inférieure d'hommes de l'art est absolument nécessaire pour pratiquer habituellement la médecine et la chirurgie dans les campagnes, tous nos soins doivent tendre à procurer à cette classe des moyens d'étude proportionnés aux fonctions qu'elle est destinée à remplir, et à exiger d'elle, avant de les lui confier, des épreuves qui garantissent son instruction. Pour remplir ce double but, il faut créer, sur les points principaux du royaume et dans les hôpitaux les plus nombreux, des écoles uniquement consacrées aux

officiers de santé, et où ils puissent acquérir, avec le moins de frais possible, les connoissances de médecine et de chirurgie, tant théoriques que pratiques, dont ils auront besoin pour l'exercice des deux branches de l'art dans les cas les plus ordinaires. L'organisation de ces écoles, la forme des réceptions des officiers de santé, le nombre et la nature des épreuves auxquelles on les assujétiroit, seroient déterminés par des réglemens sages, et dans lesquels on auroit principalement en vue leur instruction pratique. Une semblable institution vaudroit un peu mieux que nos jurys actuels, et nous procureroit en même temps des hommes de l'art qui, à coup sûr, ne nous feroient point regretter nos anciens chirurgiens des campagnes.

Mais, si l'on veut servir utilement la médecine, il ne faut pas se borner à en réformer l'enseignement; il faut encore en diriger l'exercice par une police à la fois vigilante et libérale. Que le nombre des médecins et des chirurgiens admis à pratiquer dans les villes, soit limité en raison de la population de ces villes; que l'on forme des colléges de médecine et de chirurgie dans les grandes cités; qu'il soit établi dans chaque département une chambre de discipline, qui ait droit de surveiller et de censurer tous les hommes de l'art de son ressort; que les officiers de santé, rigoureusement subordonnés aux docteurs, soient tenus de les appeler dans les cas graves, et de pratiquer toutes les petites opérations qui leur seront indiquées par eux;

que l'impôt humiliant de la patente soit remplacé par des contributions spéciales et mieux assorties à la dignité de l'art ; qu'en même temps il s'élève sur tous les points de la France des Sociétés médicales chargées de recueillir toutes les lumières, correspondant avec une Société centrale, et honorées de la protection du gouvernement ; et, alors, on pourra dire que la médecine françoise est dans la voie de tous les perfectionnemens, et qu'elle a droit d'attendre pour l'avenir, non-seulement la gloire la plus brillante, mais encore la plus haute considération.

Z.

Paris, 1er mars 1816.

De l'Impr. de CELLOT, rue des Grands-Augustins, n° 9.